



GUIDE

FORMATION

2021

CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

Formations CEPRI

Le CEPRI est une association nationale de collectivités territoriales, créée en décembre 2006 pour promouvoir une nouvelle approche de la prévention du risque d'inondation. Son fonctionnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire au service de ses membres et grâce aux apports d'un comité d'experts aux compétences multiples (juriste, géographe, économiste, architecte, urbaniste, prévisionniste, hydraulicien, psychosociologue...).

Depuis plus de 10 ans, le CEPRI travaille activement auprès de ses membres, les collectivités locales de France, pour faire le lien avec les services de l'État et les ministères concernés.

PLUSIEURS OBJECTIFS

- Apporter un appui technique et une expertise aux instances locales, nationales et européennes dans le domaine de la prévention des inondations.
- Représenter les collectivités territoriales dans toutes les composantes de la politique nationale.
- Produire des outils techniques de référence.
- Faire vivre un réseau d'échanges de savoir-faire, d'informations et d'expériences.
- Accompagner les collectivités territoriales dans la conception de pratiques innovantes.

Le CEPRI accorde depuis longtemps une grande importance à la sensibilisation des élus locaux au risque d'inondation et les invite à engager des actions de prévention.

Depuis sa création, le CEPRI a produit une large collection de publications diversifiées (guides et rapports) sur les principaux sujets relatifs à la gestion du risque d'inondation. Cette démarche participe à la sensibilisation de tous les acteurs locaux ou nationaux concernés.

Compte tenu des conséquences que peuvent avoir une inondation sur un territoire, sa population, ses biens, équipements et activités, il est essentiel que les collectivités s'y préparent et engagent, aux côtés des services de l'Etat des démarches résolues de prévention du risque d'inondation.

Afin d'accompagner élus et personnels des collectivités territoriales en ce sens, le CEPRI, en sa qualité d'organisme de formation professionnelle officiellement déclaré depuis 2014, organise et assure pour le compte de ses adhérents et de tous les organismes publics intéressés des formations adaptées sur la gestion et la prévention du risque d'inondation.

L'offre développée dans ce cadre n'a pas vocation à concurrencer celle déjà proposée sur le marché, mais uniquement à compléter celle-ci. Le CEPRI élabore ainsi chaque année un calendrier de formations professionnelles sur des thèmes liés à la gestion du risque inondation, qui vient en complément des guides méthodologiques que le CEPRI publie par ailleurs.

Cette démarche a pour objectif de permettre de meilleures mises à disposition et appropriations des données détenues par notre centre de ressources.

En ce qui concerne les moyens humains mobilisés, le CEPRI s'appuie très largement sur ses ressources internes. Il peut aussi faire appel à des intervenants extérieurs, des agents en poste au sein des services de ses collectivités adhérentes, reconnus pour leur expertise et leur capacité à faire partager leur expérience, ou des représentants d'organismes partenaires choisis pour répondre à certaines attentes particulières.

Sont remis lors des formations un dossier pédagogique et nos dernières publications.

Les formations assurées par le CEPRI ne sont pas comprises dans le montant de la cotisation annuelle payée par ses adhérents, **mais font l'objet d'une facturation particulière établie en fonction du barème fixé par ses instances délibérantes.**

PUBLICS CONCERNES : En priorité, agents territoriaux et élus locaux. Ouverture aux services de l'Etat sur certaines formations.

LIEU : Paris, sur site (selon demande) ou par visioconférence.

Dans l'objectif de répondre aux besoins des collectivités territoriales, le CEPRI relaie l'offre de service de deux associations partenaires, l'institut des risques majeurs de Grenoble (IRMa) et France Digues.

Vous trouverez donc à la suite de nos propositions de formations, les formations proposées par l'IRMa particulièrement dans le domaine de la gestion de crise ainsi que les journées d'études proposées par France Digues dans le domaine de la gestion des ouvrages de protection.

N'hésitez pas à les contacter directement pour bénéficier de leur expertise.



En parallèle de ces propositions de formation, le CEPRI se tient à la disposition des collectivités territoriales pour concevoir des formations adaptées à des besoins particuliers.

Pour plus d'informations, Contactez nous par téléphone au 02 38 21 15 22 ou par mail à l'adresse suivante info@cepri.net

FORMATION

1

De la compétence GEMAPI à la gestion globale du risque d'inondation

OBJECTIFS



Comprendre comment la compétence GEMAPI peut s'articuler avec les autres actions destinées à prévenir le risque d'inondation, notamment l'aménagement du territoire et la gestion de crise. S'appuyer sur des exemples de collectivités, EPCI-FP et syndicats mixtes.

Obtenir des réponses techniques et juridiques aux questions les plus fréquentes des collectivités.

PROGRAMME



La compétence GEMAPI de quoi parle-t-on ?

Les dernières évolutions réglementaires et le contenu de certaines obligations concernant la gestion des milieux aquatiques et les ouvrages de protection, L'articulation de la GEMAPI avec les autres politiques de prévention du risque d'inondation.

DURÉE



1 jour

Attention, nombre de places limitées. Pour vous inscrire, contactez-nous au 02 38 21 15 22 ou info@cepri.net

PUBLIC



Représentants des collectivités en charge de la GEMAPI (élus et techniciens).

MÉTHODES



Alternance d'apports théoriques et d'exemples.

INTERVENANTS



Equipe du CEPRI et intervenants extérieurs.

SESSIONS



4 février 2021

23 septembre 2021

COÛT



En présentiel /A distance

400 € / 300 € pour les membres du CEPRI

600 € / 450 € pour les non membres du CEPRI

Le maire face à la gestion d'une crise inondation

OBJECTIFS



Comprendre l'importance potentielle et la diversité des conséquences dommageables qu'une inondation est susceptible de générer sur un territoire.

Connaître les différents outils susceptibles d'être mobilisés pour anticiper la survenue d'une inondation et ses conséquences.

Appréhender les différents dispositifs de préparation à la gestion de crise pouvant être planifiés et organisés au niveau local pour réduire les conséquences des inondations lorsque celles-ci surviennent.

PROGRAMME



Connaître, s'appropriier et exploiter les outils d'anticipation des inondations existants ;

Organiser et planifier la réponse de la commune en cas d'inondation ;

Gérer la crise et la phase de retour à la normale.

DURÉE



1 jour

Attention, nombre de places limitées. Pour vous inscrire, contactez-nous au 02 38 21 15 22 ou info@cepri.net

PUBLIC



Représentants des collectivités.

MÉTHODES



Alternance d'apports méthodologiques et d'études de cas.

INTERVENANTS



Equipe du CEPRI et intervenants extérieurs.

SESSIONS



18 mars 2021

COÛT



En présentiel /A distance

400 € / 300 € pour les membres du CEPRI

600 € / 450 € pour les non membres du CEPRI

FORMATION

3

Le risque de ruissellement

OBJECTIFS



Connaître le phénomène de ruissellement, ses causes, ses manifestations,
Comprendre le rôle de chacun dans la gestion du ruissellement et le lien avec d'autres compétences telles que la gestion des eaux pluviales et la GEMAPI.
Acquérir une vision globale des techniques de gestion du ruissellement en fonction du contexte, en milieu urbain comme en milieu rural.

PROGRAMME



Le ruissellement, de quoi parle-t-on ?
Connaître le phénomène : la difficile modélisation
Aspects réglementaires : qui est responsable de quoi en matière de ruissellement ?
La gestion du ruissellement en milieu rural ;
La gestion du ruissellement en milieu urbain.

DURÉE



1 jour

Attention, nombre de places limitées. Pour vous inscrire, contactez-nous au 02 38 21 15 22 ou info@cepri.net

PUBLIC



Représentants des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

MÉTHODES



Alternance d'apports méthodologiques et d'études de cas.

INTERVENANTS



Equipe du CEPRI et intervenants extérieurs.

SESSIONS



8 avril 2021
14 octobre 2021

COÛT



En présentiel /A distance
400 € / 300 € pour les membres du CEPRI
600 € / 450 € pour les non membres du CEPRI

FORMATION

4

La réduction de la vulnérabilité de l'habitat au risque d'inondation

OBJECTIFS



Comprendre les facteurs de vulnérabilité des logements au risque d'inondation,
Connaître les étapes d'un diagnostic de vulnérabilité d'un logement,
Découvrir les différentes stratégies d'adaptation d'un logement au risque d'inondation et les mesures techniques et organisationnelles qui s'y rapportent,
Comprendre comment structurer une démarche de réduction de la vulnérabilité de l'habitat sur son territoire.

PROGRAMME



Facteurs de vulnérabilité de l'habitat à l'inondation,
Réduire la vulnérabilité des logements,
Comment s'y prendre ?
Quels retours d'expériences ?
Quels outils sont à ma disposition ?

DURÉE



1 jour

Attention, nombre de places limitées. Pour vous inscrire, contactez-nous au 02 38 21 15 22 ou info@cepri.net

PUBLIC



Représentants des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

MÉTHODES



Alternance d'apports méthodologiques et d'études de cas.

INTERVENANTS



Equipe du CEPRI et intervenants extérieurs.

SESSIONS



20 mai 2021

COÛT



En présentiel /A distance
400 € / 300 € pour les membres du CEPRI
600 € / 450 € pour les non membres du CEPRI

FORMATION

5

L'intégration du risque inondation dans les politiques d'aménagement

OBJECTIFS



Acquérir une vision globale de l'intégration du risque dans les décisions d'aménagement du territoire, de la planification à l'urbanisme opérationnel, Permettre une meilleure prise en compte des différents types de risques d'inondation dans les outils du droit de l'urbanisme élaborés par les collectivités, Obtenir des réponses pragmatiques aux questions les plus fréquentes des collectivités.

PROGRAMME



Les outils à la disposition des collectivités pour planifier l'aménagement de leur territoire (SCoT, PLU(i) ...), La prise en compte du risque d'inondation lors de la phase opérationnelle : de l'instruction à la réalisation concrète des projets.

DURÉE



1 jour

Attention, nombre de places limitées. Pour vous inscrire, contactez-nous au 02 38 21 15 22 ou info@cepri.net

PUBLIC



Représentants des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

MÉTHODES



Alternance d'apports méthodologiques et d'exemples en milieu urbain et rural.

INTERVENANTS



Equipe du CEPRI et intervenants extérieurs.

SESSIONS



15 juin 2021

COÛT



En présentiel /A distance
400 € / 300 € pour les membres du CEPRI
600 € / 450 € pour les non membres du CEPRI

FORMATION

6

La réduction de la vulnérabilité des entreprises, des réseaux et des services publics

OBJECTIFS



Comprendre les facteurs de vulnérabilité du bâti, des activités et des réseaux au risque d'inondation, Connaître les étapes d'un diagnostic de vulnérabilité, Découvrir les différentes stratégies d'adaptation au risque d'inondation et les mesures techniques et organisationnelles qui s'y rapportent, Savoir comment élaborer un Plan de Continuité d'Activité (PCA), Comprendre comment structurer une démarche de réduction de la vulnérabilité des équipements et activités sur son territoire.

PROGRAMME



Facteurs de vulnérabilité du bâti, des activités et des réseaux à l'inondation, Réduire la vulnérabilité des activités économiques, des services publics et des réseaux : Comment s'y prendre ? Quels retours d'expériences ? Quels outils sont à ma disposition ?

DURÉE



1 jour

Attention, nombre de places limitées. Pour vous inscrire, contactez-nous au 02 38 21 15 22 ou info@cepri.net

PUBLIC



Représentants des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

MÉTHODES



Alternance d'apports méthodologiques et d'études de cas.

INTERVENANTS



Equipe du CEPRI et intervenants extérieurs.

SESSIONS



23 novembre 2021

COÛT



En présentiel /A distance
400 € / 300 € pour les membres du CEPRI
600 € / 450 € pour les non membres du CEPRI

CHEZ NOUS... OU CHEZ VOUS !

Les Formations de l'IRMA, deux possibilités :

PACK TERRITORIAL

LES PARCOURS DE FORMATION TERRITORIALISÉS

Des formations «sur mesure» peuvent être organisées au sein de votre collectivité ou sur votre territoire de manière mutualisée.

PACK EXOCRISE

LES ENTRAÎNEMENTS ET EXERCICES DE GESTION DE CRISE

Nous réalisons des entraînements sur table et des exercices de terrain adaptés pour votre collectivité afin de tester votre organisation de crise.

**CONTACTEZ-NOUS POUR
PRÉCISER VOS BESOINS !**

PUBLIC CIBLE :
► Élus locaux
► Agents territoriaux
► Organismes privés
ou publics

INFOS PRATIQUES

PROGRAMMES DÉTAILLÉS & INSCRIPTIONS

Directement
sur www.irma-grenoble.com



RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS PRATIQUES

Responsable du Pôle Formation
mathias.lavole@irma-grenoble.com
04 76 47 46 43



LES + DE L'IRMA

- Une expertise et un savoir-faire acquis sur le terrain depuis plus de 30 ans !
- Des outils pratiques, des retours d'expérience et des exemples concrets.
- Des formations dispensées par des intervenants experts.

Vous souhaitez des formations sur mesure pour votre collectivité ? Consultez-nous !



INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

15 Rue Eugène Faure - 38 000 Grenoble
04 76 47 73 73 / irma@irma-grenoble.com
IRMA, organisme de formation n°82 38 03272 38
SIREN : 353 008 246 / SIRET : 353 008 246 00020
Certification QUALIOP1 N°2020/88456.1



FORMATIONS 2021

FAIRE FACE À LA CRISE

- PARCOURS MÉTHODOLOGIQUE
- PARCOURS OUTILS OPÉRATIONNELS
- PARCOURS PRATIQUE DE MISE EN SITUATION



PARCOURS METHODOLOGIQUE

: FORMATIONS ACCESSIBLES
À DISTANCE VIA VISIOCONFÉRENCE

- METTRE EN PLACE ET MAINTENIR OPÉRATIONNEL UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**
/// Atelier pratique de mise en situation (présentiel uniquement)
► 14 ET 15 AVRIL OU 24 ET 25 NOVEMBRE 2021 (📅)
Tarifs présentiel (2 jours) : 850 €
Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €
- DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS ET DIFFUSION**
/// Étude de cas et analyse des bonnes pratiques
► 16 AVRIL OU 26 NOVEMBRE 2021 (📅)
Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €
- METTRE EN PLACE UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ DANS SA COLLECTIVITÉ**
/// Étude de cas et analyse des bonnes pratiques
► 6 OCTOBRE 2021 (📅)
Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €
- DÉVELOPPER UN VOLET SPÉCIFIQUE INONDATION DANS SON PLAN DE GESTION DE CRISE**
/// Atelier pratique de mise en situation - entraînement sur table
► 28 AVRIL 2021 (📅)
Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €
- METTRE EN SÉCURITÉ DANS LES ERP : LES PLANS D'ORGANISATION ET DE MISE EN SÛRETÉ**
/// Étude de cas et analyse des bonnes pratiques
► 15 SEPTEMBRE 2021 (📅)
Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €
- RISQUES NATURELS ET URBANISME**
/// Études de cas & sortie terrain
En partenariat avec Alp Géorisk
► 23, 24 ET 25 JUIN 2021
Tarifs présentiel (3 jours) : 1 100 €

ADHÉRENTS : 10% DE RÉDUCTION



PARCOURS OUTILS OPÉRATIONNELS

- ORGANISER SA CELLULE DE CRISE ET PRÉPARER SON CENTRE D'ACCUEIL ET DE REGROUPEMENT**
/// Étude de cas et analyse des bonnes pratiques
► 29 SEPTEMBRE 2021 (📅)
Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €
- CARTOGRAPHIE OPÉRATIONNELLE ET GESTION DE CRISE**
/// Atelier de mise en pratique cartographique
► 5 MAI 2021 (📅)
Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €
- TABLEAU DE BORD ET GESTION DE CRISE**
/// Étude de cas et analyse des bonnes pratiques
► 6 MAI 2021 (📅)
Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €
- COMMUNICATION ET MÉDIAS SOCIAUX EN GESTION DE L'URGENCE**
/// Étude de cas et analyse des bonnes pratiques
► 24 MARS 2021 (📅)
Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €

ORGANISME
DE
FORMATION

TARIFS
NON
ASSUJETTIS
À LA TVA

PARCOURS PRATIQUE DE MISE EN SITUATION

- PILOTER UNE CELLULE DE CRISE : FONDAMENTAUX ET MISE EN PRATIQUE**
/// Atelier pratique de mise en situation - entraînement sur table
► 13 OCTOBRE 2021
Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
- METTRE EN PLACE LES EXERCICES DE SÉCURITÉ CIVILE ET OBSERVATION D'UN EXERCICE REEL**
/// Atelier pratique de mise en situation & observation d'un exercice
► 17 ET 18 JUIN 2021
Tarifs présentiel (2 jours) : 1 100 €
- COMMUNICATION DE CRISE : ATELIERS PRATIQUES DE MISE EN SITUATION AVEC JOURNALISTE**
/// Atelier pratique de mise en situation - médiatraining
► 19 MAI 2021
Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
- FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE POUR LA CELLULE D'INFORMATION DU PUBLIC**
/// Atelier pratique de mise en situation
► ORGANISATION SUR DEMANDE, DANS VOTRE COLLECTIVITÉ
Tarifs présentiel (1 jour) : À partir de 2 000 €



Journée technique : Eléments stratégiques pour déposer un système d'endiguement



Quand ? une journée en salle et une journée sur le terrain, les 9 et 10 mars 2021.

Où ? Montpellier (34) et/ou visio selon contexte sanitaire

Coût ?

- Gratuit pour les adhérents France Dignes
- 150€ pour les non adhérents du public
- 200€ pour les non adhérents du privé

Programme ? Suite aux évolutions de la réglementation sur les ouvrages hydrauliques en aout 2019, cette journée fera le point sur les retours d'expérience de déclaration de systèmes d'endiguements et de réalisation d'EDD, en focalisant sur les choix stratégiques réalisés par les gestionnaires : Quels ouvrages peuvent être inclus dans un système d'endiguement ? Où et quand faire une EDD ? Quel niveau de protection afficher et quelle stratégie foncière adopter ? Le guide France Dignes sur les conventions et transferts juridiques des ouvrages sera également présenté.

Intervenants : Services de l'Etat, Juriste, Experts du domaine et retours d'expériences des Gestionnaires

Public ? Gestionnaires d'ouvrages hydrauliques et de systèmes d'endiguements ; porteurs de PAPI ; Bureaux d'études, Professionnels du domaine (ingénieurs, techniciens) ; Services de contrôle ; Elus.

Journée technique : Etre élu d'une structure gestionnaire de digues



Quand ? 1/2 journée le 15 avril 2021 après-midi

Où ? Présentiel sur Paris et visioconférence

Coût ?

- Gratuit pour les adhérents France Dignes
- 100€ pour les non adhérents du public
- 150€ pour les non adhérents du privé

Programme ? Par la présentation des contours de la compétence GEMAPI, de la réglementation associée, des obligations et responsabilités qui incombent au gestionnaire de systèmes d'endiguements, permettre aux élus de structures gestionnaires de connaître leurs droits, devoirs et responsabilités. En effet, les structures gémapiennes doivent définir leurs systèmes d'endiguements, leurs zones protégées et les niveaux de protection associés. Issus des aller-retours entre élus et équipes techniques en charge des études, ces choix se traduisent par des responsabilités importantes. Ces éléments doivent être rapidement intégrés par les élus, car les délais sont contraints par la loi.

Outils : plaquette et note technique France Dignes (notions techniques et réglementaires)

Intervenants : Services de l'Etat, Juriste, Experts du domaine et retours d'expériences d'Elus en charge de structures gestionnaires

Public ? Elus de structures en charge de la gestion de digues et systèmes d'endiguements, gestionnaires ; porteurs de PAPI.

Journée technique : Gestion de la végétation sur les digues



Quand ? une journée en salle et une journée sur le terrain, début juin 2021.

Où ? à définir et/ou visio selon contexte sanitaire

Coût ?

- Gratuit pour les adhérents France Dignes
- 150€ pour les non adhérents du public
- 200€ pour les non adhérents du privé

Programme ? Les digues constituent souvent le dernier corridor vert/biologique dans les espaces urbanisés. Pour intervenir, il est nécessaire de prendre en compte les fonctions sociales et écologiques des digues via des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation, ainsi que le dialogue pour éviter les tensions avec les riverains et associations. Lors de cette journée, nous traiterons des modalités de gestion et d'exploitation de digues en zones protégées ou boisées, en évoquant également la gestion des espèces invasives, et les outils existants, que ce soit pour la gestion ou la communication.

Intervenants : Experts du domaine, Association de protection de la nature, retours d'expériences de Gestionnaires.

Public ? Gestionnaires d'ouvrages hydrauliques et de systèmes d'endiguements ; porteurs de PAPI ; Professionnels du domaine (ingénieurs, techniciens) ; Services de contrôle ; Elus.

Journée technique : Intervention d'urgence et gestion de crue



Quand ? une journée en salle et une journée sur le terrain, début octobre 2021.

Où ? Lyon et/ou visio selon le contexte sanitaire

Coût ?

- Gratuit pour les adhérents France Dignes
- 150€ pour les non adhérents du public
- 200€ pour les non adhérents du privé

Programme ? QUI QUAND OU POUR FAIRE QUOI ? En période de crue, quels sont les modes d'organisation des structures gestionnaires ? En amont, comment anticiper la crue, organiser la mobilisation du personnel, définir les rôles et gérer le circuit de l'information ? Pendant la crue, comment alerter ? Quelles décisions prendre, avec quels partenaires et outils ? Puis comment intervenir ?

Intervenants : Services en charge de la gestion de crise (Maire, Préfet), Services de secours (SDIS), Experts et retours d'expériences des Gestionnaires.

Public ?

Gestionnaires d'ouvrages hydrauliques et de systèmes d'endiguements ; Elus ; titulaires de la compétence GEMAPI ; porteurs de PAPI ; Professionnels du domaine (ingénieurs, techniciens).